

LA CHARTE DU NAGEUR DE L'ANGLET OLYMPIQUE 2024-2025

« Cette charte est un engagement de la part du licencié et de ses parents, signée en tout début de saison avec la licence. »

Le nageur participe aux entraînements dès lors que son dossier d'inscription est complet.

Le questionnaire santé QS Sport est obligatoire pour avoir accès au bassin. La production d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois demeure obligatoire lorsque l'une des réponses du QS sport est positive et conduit à un examen médical.

Les compétitions se déroulent selon un planning reçu en début de saison. Tous les nageurs des groupes compétitions participent aux manifestations auxquelles ils sont invités par une convocation remise lors des entraînements 15 jours avant la compétition. C'est l'entraîneur et lui seul, qui détermine les engagements.

Dans l'impossibilité de participer, les parents informent l'entraîneur (Nicolas SALEM) par mail ou téléphone, au plus tard 5 jours avant la compétition, une date butoir sera mentionnée sur le document. Au-delà de cette date, hormis pour des raisons médicales, le club demandera le remboursement des frais engagés.

Coordonnées Nicolas SALEM : tél. : 06 81 68 67 82, mail : nico.salem.amk@gmail.com

Les nageurs des groupes compétitions et des groupes intermédiaires, s'entraînent (vacances comprises) aux jours et heures décidés sur le contrat.

L'assiduité et le respect des horaires aux entraînements est nécessaire pour le bon fonctionnement des groupes, toute absence ou retard exceptionnel est justifié par les parents. Un nombre important d'absences exerce un changement de groupe.

En compétition, l'esprit d'équipe est une assurance, les nageurs sont ensemble au bord du bassin, lors des remises de récompenses le nageur porte sur lui le tee-shirt du club.

Aucun parent, non membre de l'équipe dirigeante ou technique, non officiel membre du jury, non sollicité par l'équipe dirigeante ou technique n'est admis au bord du bassin lors des entraînements et des compétitions

Noms et signatures :

Entraîneur

Parents (les deux)

Nageur